

Commissariat aux Comptes Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

> 11, rue de Mogador 75009 PARIS Tél. + 33 01 42 60 16 06 Fax. + 33 01 42 61 37 92

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

UNION FEDERALE DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION-UNSA

21, rue Jules Ferry 93170 BAGNOLET

UNION FEDERALE DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION-UNSA

Siège social: 21, rue Jules Ferry - 93170 BAGNOLET

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres de l'assemblée,

1 – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre comité exécutif fédéral, nous avons effectué l'audit des comptes annuels l'Union Fédérale de l'Industrie et de la Construction, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre trésorier sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'organisation à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

Référentiel de l'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ciavant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant l'instance de direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

6 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les

éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

- S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sousjacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 mai 2021

Le commissaire aux comptes

OPERA AUDIT

Serge Girault

Siran

Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Concessions brevets droits similaires Fonds commercial (1) A utres immobilisations incorporelles A vances et acomptes				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions Installations techniques,mat. et outillage indus Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits Immobilisations en cours A vances et acomptes	9 423	4 064	5 359	2 319
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) Participations évaluées selon mise en équival. Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	9 423	4 064	5 359	2 319
TIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et Acomptes versés sur commandes				
ACTIF	CREANCES (3) Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	369 158	83 808	285 350	295 035
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	133 441		133 441	273 837
z	Charges constatées d'avance	4 963		4 963	
S DE	TOTAL (II)	507 562	83 808	423 754	568 872
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III) Primes de remboursement des obligations (IV) Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (IàVI)	516 985	87 871	429 114	571 191
	(1) dont droit au bail				

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an 6 044

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre



Bilan Passif

	Bilan Passit		
		31/12/2019	31/12/2018
	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	7 444	7 444
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés,		
	subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	180 536	(43 140)
		85 080	223 676
.თ	Résultat de l'exercice	85 080	223 676
Fonds associatifs	Total des fonds propres	273 060	187 980
Soc	Autres fonds associatifs		
as a			
ğ	Fonds associatifs avec droit de reprise		
<u>к</u>	- Apports		
	- Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
-	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	273 060	187 980
SI	Provisions pour risques		
Provisions	Provisions pour charges		
5			
_	Total des provisions		
	Sur subventions de fonctionnement		
iés	Sur dons manuels affectés		
Fonds dédiés	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
	DETTES FINA NCIERES		
E	Emprunts obligataires convertibles		
ES (Autres emprunts obligataires		
DETTES (1	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
<u> </u>	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 305	110 047
1			
	Dettes fiscales et sociales	4 207	4 3 5 5
		4 207	4 355
	DETTES DIVERSES	4 207	4 3 5 5
	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 207 77 542	268 808
	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
_	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
_	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance Total des dettes	77 542	268 808
	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance	77 542 156 054	268 808
	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance Total des dettes	77 542	268 808
-	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance Total des dettes Ecarts de conversion passif	77 542 156 054	268 808 383 211
(DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance Total des dettes Ecarts de conversion passif TOTAL PASSIF	77 542 156 054 429 114	268 808 383 211 571 191



Compte de Résultat

		31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	12 mois
z	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Prestations de services		
≝	Productions stockée		
2	Production immobilisée		
Ä	Subventions d'exploitation	160 260	342 110
ا م	Dons	407.000	454400
<u>H</u>	Cotisations	187 398	154 182
ס	Legs et donations Autres produits de gestion courante	28	24
P.R.	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	89 692	58 051
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	437 378	554 366
	Achats		
z	Variation de stock		
Ĕ	Autres achats et charges externes	333 450	199 866
Į.	Impôts, taxes et versements assimilés	6 122	231
CHARGES D'EXPLOITATION	Rémunération du personnel	30 228	5 076
EX	Charges sociales	8 664	1 923
, Q S	Subventions accordées par l'association		
<u>8</u>	Dotation aux amortissements et dépréciations	2 638	1 198
AR	Dotation aux provisions		83 044
ל	Autres charges	803	44 727
	Total des charges d'exploitation	381 905	336 064
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	55 473	218 302
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
iits iers	Intérets et produits financiers	189	187
odt	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
ᄪ	Intérets et charges financières		
jes	2 - RESULTAT FINANCIER	189	187
Charges Produits financières financiers	Z-RESOLIATI INANGER	189	187
fina	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	55 662	218 489
	Produits exceptionnels	29 418	54 017
	Charges exceptionnelles		48 830
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	29 418	5 187
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	466 985	608 570
	TOTAL DES CHARGES	381 905	384 894
5	EXCEDENT ou DEFICIT	85 080	223 676
TION	PRODUITS		
ATU	Bénévolat		
N N N	Prestations en nature		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Dons en nature		
N DE	CHARGES		
110 101	Secours en nature		
LUA	Mise à disposition gratuite de biens et services		
\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \	Personnel bénévole		



Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 429 114 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **466 985** euros et un total **charges** de **381 905** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **85 080** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**. Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evènement postérieur à la clôture : COVID-19

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a qualifié le Covid-19 d'épidémie le 30 Janvier 2020 et l'a classé en pandémie mondiale le 11 mars 2020.

L'article L 123-20 du Code de commerce indique que pour l'établissement des comptes annuels, « il doit être tenu compte des passifs qui ont pris naissance au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur, même s'ils sont connus entre la date de clôture et celle de l'établissement des comptes » et conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) qui considère que :

- · L'épidémie de Covid-19 est un évènement qui n'a acquis une ampleur internationale qu'en 2020 ;
- Et que les actifs et les passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

<u>Les comptes 2019 n'ont pas donné lieu à modification compte tenu de l'événement postérieur Covid-19.</u>

Par ailleurs, au regard de l'imprévisibilité de l'évolution de cette crise et de ses conséquences, les incertitudes susceptibles d'affecter la pertinence de l'information comptable telle que présentée au 31 décembre 2019 et les impacts connus et estimables à la date d'établissement des comptes sont non estimables à ce jour.

Dans le cadre du plan comptable général et conformément à l'avis de l'ANC, à ce stade le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause.

Notes sur le bilan Actif

Autres créances :

Les autres créances s'élèvent à 285 350 € et reprennent notamment:

- 39 000 € de créances à recevoir au titre de partenariats ;
- 151 910 € de créances relatives au paritarisme ;
- 32 352 € de cotisations à recevoir des syndicats affiliés.

Ce montant inclu à la fois la part revenant à la fédération et celle revenant à l'Unsa Nationale.

Ces créances ont éte dépréciées à hauteur de 83 K€ afin de tenir compte d'un risque de non-recouvrement pour l'un des syndicats affiliés.

Immobilisations

		Valeurs	Mouvements de l'exercice			Valeurs	
		brutes début		ntations	Diminµ	tions	brutes au
		d'exercice	Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	31/12/201
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement Autres TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenct aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations grévées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	3 744		5 679			9 423
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 744		5 679			9 423
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence A utres participations A utres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	TOTAL	3 744		5 679			9 423

Amortissements

		Amortissements début	Mouvements de	e l'exercice	Amortissements
		d'exercice	Dotations	Diminutions	31/12/2019
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement A utres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Autres instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations grevées de droits	1 426	2 638		4 064
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 426	2 638		4 064
	TOTAL	1 426	2 638		4 064



Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
ES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
PROVISIONS REGLEMENTEES	Provisions pour investissement				
EGLEN	Provisions pour hausse des prix				
NSRI	Provisions pour amortissements dérogatoires				
/1510	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
PRO	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révision Pour chges sociales et fiscales sur congés à paye Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations corporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	83 808			83 808
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	83 808			83 808
	TOTAL GENERAL	83 808			83 808
	dotations - financières - exceptionnelles				
	s mis en équivalence : montant de la dépréciation à egles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.	la clôture de l'exercic	e calculée selon		

La Fédération a constitué une provision sur les créances de l'un de ses syndicats affiliés à hauteur de 83 K€.

Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations Prêts Autres immobilisations financières Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créances représentatives des titres prêtés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes versements assimilés Divers Groupe et associés Débiteurs divers	369 158	363 114	6 044
	Charges constatées d'avance	4 963	4 963	
	TOTAL DES CREANCES Prêts accordés en cours d'exercice	374 121	368 078	6 044
	Prets accordes en cours d'exercice Remboursements obtenus en cours d'exercice Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine Emprunts et dettes financières divers Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés Autres dettes Dette représentative de titres empruntés Produits constatés d'avance		74 305 1 862 2 138 207 77 542		
	TOTAL DES DETTES	156 054	156 054		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Notes sur le bilan Passif

Autres dettes :

Les autres dettes s'élèvent à 77 542 € et reprennent principalement les reversements de cotisations à effectuer auprès de l'Unsa Nationale (17 542 €) ainsi que l'avance de trésorerie octroyée par l'Unsa Nationale (60 000 €).

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients			
Autres créances	232 659	233 159	(500) -0,21
TOTAL	232 659	233 159	(500) -0,21

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations %
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	=		
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 124	67 155	(19 031) 28,3
Dettes fiscales et sociales	2 373	1 401	₉₇₂ 69,38
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes			
TOTAL	50 497	68 556	(18 059) 26,3

Etat des fonds syndicaux

Etat des fonds syndicaux	Montant au 31/12/18		Diminution	Montant au 31/12/19
Fonds propres à l'ouverture	7 444			7 444
Réserves				
Report à nouveau	-43 140	223 676		180 536
Résultat de l'exercice	223 676	85 080	223 676	85 080
TOTAL	187 980	308 756	223 676	273 060

Notes sur le compte de résultat

Ressources annuelles

Les ressources annuelles de la Fédération se ventilent de la manière suivante :

Nature des produits d'exploitation	Montant
Cotisations	97 399
- Reversements cotisations UNSA Nationale	
+ Subventions reçues	
+ Autres produits d'exploitation reçus	339 980
+ Produits financiers reçus	188
TOTAL	437 567

Les 339 980 € d'autres produits se composent principalement de 160 260 € de fonds reçus au titre du paritarisme,90 000 € liés aux paternariats et 89 692 € de transfert de charges.

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.